

JOURNAL DE LA HAYE.

DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 1 an. 26 fl. 30 fl.
 6 mois. 14 » 16 »
 3 mois. 7 » 8 »

TAUX DES INSERTIONS.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française de Paris.

BUREAU DE LA REDACTION.
 A La Haye, Loge d'Orléans,
 derrière le *Prinsengraaf*, N° 12.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES.
 Chez M. Van Weelden, Libraire,
 Spui, à La Haye.

LA HAYE, 2 Avril.

Nouvelles des Indes-Néerlandaises.

Nouvelles que l'on reçoit de Batavia vont jusqu'au 13 mars. On mande sous cette date qu'aussitôt reçu le rapport de la frégate du navire anglais le *Premier*, à la côte de Kaedjong entre Boelongan et Berouw, à l'est de Borneo, et nous avons fait mention dans notre numéro du 29 mars. M. W. eddik, commissaire inspecteur néerlandais pour le *Ripaw* et Linga, s'est empressé d'expédier le schooner *Egmond*, sous le commandement du premier lieutenant Van Capellen, auquel s'est joint le commandant anglais, M. Washington, pour délivrer les naufragés. Le *Egmond* est arrivé le 20 octobre à l'embouchure de la rivière de Tondjong et M. van Capellen s'est en communication avec les princes de Tandjong et de Goenong Tabor, et a vu en une entrevue avec ces deux princes, on a rendu les objets sauvés, et les naufragés, au nombre de 15, ont été pris à bord de l'*Egmond* qui est arrivé le 15 novembre à Banjermassing, où ils ont été embarqués sur le *Mansoerie*, se rendant à Batavia.

On apprend que les naufragés aient beaucoup souffert pendant leur séjour à Banjong, il n'est pas moins vrai qu'on avait beaucoup de peine à les faire partir, relativement aux mauvais traitements que ces naufragés auraient essuyés; car la bonne volonté des princes n'ont mise à les rendre, n'admet pas la supposition que ces princes ont eue la monstrueuse idée, qu'on leur a prêtée si généralement, de vouloir massacrer l'équipage et s'en approprier les richesses.

Le 15 mars, le Roi a accordé à M. Gildenmeestre, sa démission honorable de ses fonctions de conseiller à la Nouvelle-Orléans et pour les états du Mississippi. S. M. a nommé en son remplacement, M. Ward.

Le 15 mars, le Roi a nommé M. Edward aux fonctions de consul néerlandais en résidence à (Texas).

Le ministre des finances porte, à la connaissance du public, après le tirage des 70 premières séries, il a été procédé au tirage des 230 séries restantes, d'obligations portant intérêt à l'art. 6 de l'arrêté royal du 27 mars dernier. Les séries pour le remboursement de ces séries seront tirées au sort.

Le 15 mars, dit l'*Amsterdamsche Stads-Courant*, que la ville de La Haye honore annuellement la capitale, après la fête de la Pentecôte, n'aura lieu cette année que vers la fin du mois.

Le 16 de ce mois, M. de C. Vrugt donnera, au concours de plusieurs artistes et amateurs, une soirée de Bois-le-Duc qu'on a soumise à la chambre de commerce de cette ville un plan sur la construction d'un chemin de fer par Nymègue et Bois-le-Duc à Turnhout, avec un embranchement de Gorcum par Heusden, sur la ligne de Bois-le-Duc.

Le projet de ce projet a été conçu à Amsterdam par une société de personnes.

La vente de la belle collection de tableaux du cardinal Fesch, à Rome, a commencé le 17 mars. Pour se faire une idée du haut prix auquel sont poussés les bons tableaux de cette galerie, il suffit de savoir qu'un paysage de notre Hobbema, a été adjugé pour Paris à 8,400 francs (42 mille francs).

Chemin de Fer Rhénan.

RAPPORT DE M. L'INGÉNIEUR VAN DER KUN.
 (Suite. — Voir le journal du 27 mars.)

§ 25. *Vitesse des convois.* Les 249 convois qui, pendant l'année 1844, ont parcouru le trajet du chemin de fer rhénan, sont presque toujours arrivés à l'heure fixe au lieu de leur destination. Les accidents, qui se trouvent marqués sur un tableau annexé au rapport, ont été peu nombreux, car six fois seulement, durant toute l'année, on se vit obligé d'avoir recours aux locomotives de réserve, pour les convois ordinaires.

La moyenne de la vitesse de nos convois, y compris les retards que l'on éprouve en s'arrêtant à des stations intermédiaires, peut être calculée de 32 à 35 milles néerlandais par heure.

Au chemin de fer d'Amsterdam à La Haye la moyenne de la vitesse est de 31 à 35, et suivant l'important ouvrage que M. Perlot a publié sur les chemins de fer belges, la vitesse de leurs convois est de 30 à 35 milles par heure.

§ 27. *Accidents.* Depuis l'ouverture du chemin de fer, plus de 300,000 voyageurs en ont fait usage, sans qu'il soit arrivé à personne le moindre accident.

Deux malheurs ont été à déplorer pendant la marche du convoi; un garde et un conducteur en furent les victimes; le premier, par excès de témérité, et le second, par suite d'imprudence.

§ 28. *Préparation du coak.* L'usage économique du coak exerce une grande influence sur le produit de l'exploitation d'un chemin de fer. Il n'est sans doute pas sans intérêt de nous voir entrer en quelques détails sur l'objet de sa préparation dans nos fours.

Les dispositions prises pour la préparation du coak consistent en deux fours longs, construits d'après le modèle belge, près du pont de fer tournant sur le *Wesperquart* près d'Amsterdam, et en huit fours ronds, d'après le modèle anglais, près de la station d'Utrecht.

Les fours près d'Amsterdam, ainsi que ceux près d'Utrecht, ont été mis en usage au mois de novembre 1843, et lorsqu'ils eurent fonctionné régulièrement pendant un mois, on put calculer de les voir produire 5500 muids de coak par mois.

Par suite de légers dégâts survenus aux fours près d'Amsterdam, qui du reste ont été réparés ensuite, et afin d'éviter les frais d'une double administration inutile, on s'est arrêté au parti de laisser s'éteindre au mois d'avril les fours près d'Amsterdam, et depuis cette époque ceux d'Utrecht ont suffisamment pourvu aux besoins du chemin de fer.

Les fours d'Amsterdam avaient à cette même époque brûlé toute la provision de charbon qui s'y trouvait et ont fourni de 6149 muids de charbon, 7754 muids de coak, ce qui fait 124 muids de coak par 100 muids de charbon.

Au mois de juillet on a successivement allumé les huit fours près d'Utrecht.

M. H. A. Bake, mécanicien-ingénieur, pendant le voyage qu'il fit en Angleterre, s'est activement occupé d'étudier à fond la manière dont on fabrique le coak à Wallis et à New-Castle; et, à son retour, notre manière de préparer le coak, qui est aussi belle dont on se sert en Belgique, fut reformée, et, si cette nouvelle méthode est un peu plus coûteuse que l'ancienne, on s'en trouve amplement dédommagé par la quantité plus considérable qu'elle produit.

Les huit fours d'Utrecht ont, depuis le mois de juillet, réglé sans interruption et ont suffi à la production du coak nécessaire au service d'été, et on a l'espoir fondé qu'outre la quantité qu'exige le service d'hiver, on pourra faire une provision d'environ 6000 muids.

Deux de ces fours doivent être réparés au printemps prochain, les autres sont en très-bon état, et l'on espère qu'ils suffiront aux besoins de toute la route jusqu'à Arnhem.

Les différents résultats obtenus sur la fabrication du coak depuis le commencement, se trouvent annotés dans quatre tableaux distincts qui traitent:

- 1^o De la fabrication du coak à Amsterdam séparément;
- 2^o De celle d'Utrecht séparément;
- 3^o Du résultat de tous les fours ensemble; et
- 4^o Du produit pécuniaire.

Il résulte de ce dernier tableau, que la moyenne des frais, y compris les intérêts des capitaux avancés, les frais d'entretien et d'administration, pour la fabrication de chaque muid de coak dans les deux fours s'est élevée ensemble, à fl. 0,912.

Nous croyons que ce résultat, obtenu dans la première année d'exploitation, peut être regardé comme très-avantageux, surtout en ce qui concerne la quantité, qui a pleinement répondu à notre attente, comme nous le démontrerons plus loin lorsque nous nous occuperons des locomotives.

Nous espérons qu'avec un plus grand développement que l'on sera obligé de donner désormais à cette fabrication importante, l'on parviendra à obtenir encore de plus heureux résultats.

§ 30. *Locomotives.* La société du chemin de fer rhénan possède 10 locomotives, dont 6, *Jupiter*, *Eolas*, *Medusa*, *Pegazus*, *Hercule* et *Mercure*, sortent des ateliers de M. Sharp Roberts à Manchester; 1 id. de *Vuurpijl*, suivant le même système, a été faite chez M. Paul van Vlissingen et Dudok van Heel à Amsterdam; 1 id. de *Dragon*, a été construite chez M. Dixon et C^o à Amsterdam; 2 id. de *Rhijn* et de *Ystroom*, d'après l'ancien système de Stephenson; sont sorties des ateliers de M. Vermeer à Amsterdam.

Ces dix remorqueurs sont pourvus d'un tender à 6 roues d'une capacité de 4,300 à 4,500 litres.

Outre ces dix locomotives, 6 autres sont commandées chez M. Paul van Vlissingen et Dudok van Heel; elles seront construites d'après le système de *New-Patent Engine* de Stephenson; 2 de ces remorqueurs *Etna* et *Vesuvius*, ont déjà fait des courses d'essai, et 4 seront munies de tenders mesurant 4,500 litres.

Ces douze locomotives ensemble ont parcouru les distances suivantes:

Convois ordinaires.	93,464 milles néerl.
extraordinaires.	7,948
de bois.	3,261
Total.	104,673 milles néerl.

C'est le *Pegazus*, de M. Sharp Roberts, qui a parcouru la plus grande distance (16,325 milles), et l'*Ystroom*, qui a opéré le moindre parcours (84 milles).

Consommation de coak. Dans des tableaux séparés, annexés au rapport, l'on trouve indiquée la quantité de coak consommée pour chaque mille parcouru. La moyenne est de 10⁸⁷ livres des Pays-Bas, (kilogrammes) pendant le mouvement, tandis que la moyenne de la quantité totale, y compris les machines de réserve, et pendant le retard que l'on éprouve dans les stations intermédiaires, s'est élevée à 13⁸⁹ livres des Pays-Bas.

Ce résultat, obtenu pendant la première année d'exploitation, sans qu'il eût été accordé à cette fin des primes d'encou-

Journal de La Haye. — 3 Avril 1845.

LIMOËLAN. (1)

Un corridor se prolongeait devant moi à un assez grand d'abord à la suite, d'autant mieux que ce corridor à son tour se prolongeait en plusieurs routes, et qu'il avait à grande dans ces routes, le remarqua la place de l'escalier, les divisions du carrefour, et pour en finir, et tantôt les murs de la main; mais il crut bientôt que le corridor se prolongeait à l'infini, et qu'il était impossible de le parcourir.

Il se trouva dans l'un des passages, se promettant de se tenir la main, et de ne pas lâcher, et tantôt les murs de la main; mais il crut bientôt que le corridor se prolongeait à l'infini, et qu'il était impossible de le parcourir.

Il se trouva dans l'un des passages, se promettant de se tenir la main, et de ne pas lâcher, et tantôt les murs de la main; mais il crut bientôt que le corridor se prolongeait à l'infini, et qu'il était impossible de le parcourir.

trompait point. Il posa sa lanterne derrière lui, et se fissa résolument par l'ouverture de l'autre côté du mur, avant que les personnages qu'il entendait aient donné à supposer qu'ils étaient plus proches. Son premier mouvement fut ensuite de se laisser tomber sur les genoux, tantôt pour se dissimuler, en cas de rencontre, que pour mieux voir et mieux écouter; il entendit alors plus distinctement comme les propos intimes d'une conversation qui commence entre personnes nombreuses.

Sur le coup de cette surprise, il s'avance le long du mur, dans la même attitude, et se dit à lui-même qu'il ne s'arrêta qu'à la vue d'une clarté nouvelle, et qu'il se trouva à l'entrée de plusieurs autres; il commença de distinguer alors, à travers de lourds piliers, des hommes debout et par groupes, qui s'entretenaient à voix basse. En même temps il sentait autour de lui un air plus frais que le froid du passage, et qui lui fit juger que l'enceinte où il se trouvait était fort spacieuse; mais il n'en pouvait distinguer les parois ni les dimensions précises. Enfin, il s'émut vivement et porta la main sur la poignée d'un sabre, en s'apercevant que ces hommes étaient armés jusqu'aux dents.

Bientôt un mouvement se déclara parmi ces étranges personnages, dont le nombre semblait augmenter, et l'on se fit entendre par-dessus les autres; il entendit à la fois une voix et une voix si combattue par l'écho, que le capitaine ne put rien saisir. Les impressions avaient été trop vives et trop rapides pour qu'il pût s'y arrêter, mais à la vue de ce spectacle qu'il ne pouvait s'empêcher de regarder d'esprit, et se voyant d'ailleurs sur le point de se commettre avec des figures suspectes, il s'interrogea sur ce qu'il convenait de faire. Agiter contre les faiblesses de son imagination convenablement nourri de philosophie et de sciences exactes, il ne s'arrêta pas un moment à des frayeurs ridicules, et pourtant il faut dire que ses souvenirs d'enfance, vivement réveillés par cette scène, l'avaient jeté d'abord dans un grand trouble, la raison reprit bientôt le dessus, et il se détacha de sa vieillesse et de ses craintes naturelles qui donnaient lieu aux croyances du peuple; il se rappela ces brigands qui, à l'aveur des guerres civiles, désolaient certaines parties de l'ouest, et ces goules de faux monnayeurs dont il avait lu tant de contes et qui cherchaient à voler de tels laboratoires. Il chercha dans sa mémoire les pistolets qu'il y portait durant cette guerre, mais il les avait laissés au charret du lit de Langrip. Il lui restait donc son sabre, et il sentit sous son uniforme un poignard qui ne le quittait plus; c'était celui qu'il avait jecté à ses pieds sur la lande de Saint-Genès; il ne lui en fallait pas davantage pour l'affermir contre tout péril.

Les hommes d'abord dispersés, semblaient avoir pris place. Un si-

lence profond régnait, et ce recueillement devait rappeler aussi les secrètes assemblées de ces religieux frondeurs qui ont tant figuré dans les révolutions d'Angleterre. Bientôt la même voix s'éleva, mais le capitaine n'entendait qu'un bruit confus dans l'écho. Bien décidé pourtant à pénétrer ce mystère, il se glissa hardiment derrière un pilier dont l'ombre épaisissait les ténèbres de son côté, et se mouvait s'étant exécuté sans bruit, le capitaine tâta doucement sa main d'un pilier à l'autre jusqu'à ce qu'il fut parvenu à la compagnie. Là, retenant son souffle, il prêta l'oreille et fut troublé d'abord par une des voix qu'il entendait; mais la singularité de ce qu'il voyait l'empêcha de s'attacher au sens des paroles qui frappaient inutilement son oreille, comme il arrive au théâtre, qu, la pompe des décors et les costumes détournent d'abord l'attention du spectateur. Enfin il tomba tout à coup dans l'écueil de la surprise et de l'épouvante en reconnaissant le principal personnage de cette scène, dont il put voir alors la disposition.

Sur une estrade qui jadis avait servi sans doute à exposer quelques objets de valeur était une longue table où étaient assis trois hommes. Autour de ce cercle se tenaient assis ou debout d'autres hommes, au nombre de onze, et avec eux différents costumes de paysans et de rustres, également disposés en cercle sous des lampes dont les reflets rouges et jaunes faisaient briller leurs visages. L'un de ces hommes, au milieu d'un groupe, tenait près de lui un paquet de papiers cachetés, qu'il ouvrait et lisait les uns après les autres. Ce tableau dénotait une scène de quelque importance, et le capitaine avait en vain cherché à saisir le sens de ce qui se passait; mais il ne put rien saisir.

Sur une estrade qui jadis avait servi sans doute à exposer quelques objets de valeur était une longue table où étaient assis trois hommes. Autour de ce cercle se tenaient assis ou debout d'autres hommes, au nombre de onze, et avec eux différents costumes de paysans et de rustres, également disposés en cercle sous des lampes dont les reflets rouges et jaunes faisaient briller leurs visages. L'un de ces hommes, au milieu d'un groupe, tenait près de lui un paquet de papiers cachetés, qu'il ouvrait et lisait les uns après les autres. Ce tableau dénotait une scène de quelque importance, et le capitaine avait en vain cherché à saisir le sens de ce qui se passait; mais il ne put rien saisir.

du peu de produit des récoltes, qui seront, dit-on, de moitié moindres que les années précédentes; et ainsi s'attend-on à voir une grande hausse dans les prix des sucres. Ces derniers commencent à arriver sur le marché, dont la stagnation touchait à son terme. La corvette française *Lapeyrouse* était partie de la Havane pour la Vera-Cruz; mais on attendait le brick *Mercur* et la frégate *la Blanche*.

— On nous écrit de Paris :
A l'occasion du projet de loi sur l'armement des fortifications, le *Courrier Français* et le *National* se répandent en invectives contre le ministère. Ils ne veulent plus aujourd'hui de ce qu'ils réclamaient à grands cris, il y a dix ans. Si le cabinet n'avait pas voulu armer les fortifications ils l'auraient dénoncé à l'indignation de la France. Et voilà les gens qui se disent les organes du pays, prétendent diriger ses destinées et se substituer au gouvernement et aux chambres!

— On écrit de Liège, 31 mars :
Un incendie épouvantable vient de réduire en cendres l'hôtel du gouvernement tout entier. Les archives seules ont pu être sauvées; à force de travail et de peines, on est parvenu à préserver les bâtimens adjacens. Si ce sinistre affreux avait eu lieu la nuit, tout un quartier de notre ville serait devenu la proie des flammes. Le feu a commencé vers une heure, dans un grenier, où une masse de vieux papiers étaient déposés. Il paraît que c'est un tuyau de poêle qui a crevé, qui a produit ce désastre; en moins d'une heure tout a été embrasé. Beaucoup de personnes, n'écoulant que leur zèle, se sont exposées et ont été blessées.

On cite deux individus tués, un pontonnier et un bourgeois. Une confusion épouvantable régnait; une masse d'individus s'introduisaient dans les appartemens et jetaient par les fenêtres tout ce qui leur tombait sous la main. Beaucoup d'objets précieux ont été ainsi détruits. Les pompes sont arrivées beaucoup trop tard, tout le monde déplore la manière dont ce service est ici organisé.

Il est cinq heures, on est maître du feu.

— Le *Köthen Domblad* publie la lettre suivante, du roi de Prusse :
« Plus mon intérêt pour l'achèvement de la cathédrale, est vif, plus vif aussi est celui que je porte à l'association sur l'activité de laquelle repose principalement l'avancement et le succès de cette grande œuvre nationale. Ce serait donc pour moi une joie bien cordiale que de pouvoir assister avec la reine à la fête préparée pour solenniser la troisième anniversaire de son existence. Mais malheureusement je puis à peine disposer à l'avance de mon temps avec certitude, que je suis dans l'impossibilité de répondre par une promesse positive à l'aimable invitation que le président de l'association m'a adressée le 17 du mois dernier, et que je me vois forcé de laisser au comité seul la fixation du jour de la fête.

à Berlin, 7 mars 1845.

FREDERIC-GUILLEME.

— Au comité de l'association centrale de l'achèvement de la cathédrale, à Cologne.

— La *Gazette de Cologne* publie ce qui suit :

Le Rhin est sorti de son lit. Ce débordement, tel qu'on n'en a pas vu depuis deux générations, occasionne d'affreux dégâts et on fait craindre de plus grands encore, car l'eau continue à monter. Les rues voisines du fleuve sont inondées et ne communiquent qu'au moyen de nacelles avec le reste de la ville. Deux est presque entièrement submergé et forme une île. Les dragons qui y sont en garnison, ont été obligés de quitter leur camp et de se réfugier dans les environs. Un bateau à vapeur entretenant la communication entre les deux rives, elle est interrompue dans les deux sens, il y a bal.

On vient de mettre en vente à Paris un important travail de M. Joseph de Meville. Les lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse, publiés sur les originaux et les manuscrits du State Paper Office de Londres, et des principales archives et bibliothèques de l'Europe, forment sept volumes in-8°. Cet ouvrage est dédié à la reine d'Angleterre.

— On écrit de Trieste, 15 mars :

Les lettres qui arrivent de l'étranger, et plus particulièrement de la France et de l'Angleterre, où résident la plupart des réfugiés italiens, sont invariablement décachetées par l'administration des postes autrichiennes, et il en résulte parfois que des personnes complètement étrangères à la politique sont exposées à des vexations. Il y a un redoublement de sévérité dans la surveillance que la police exerce sur tout ce qui vient du dehors, personnes, livres, journaux, etc.

De nouvelles arrestations ont eu lieu en Calabre; les commissions d'enquête instituées à Naples et à Rome déploient une grande activité, et un système d'espionnage et de terreur s'organise partout.

— On écrit de Naples, 11 mars :

On dit que le comte de Trapani fera prochainement un grand voyage et ira à bord de son journal quelque temps à la cour de Louis, Philippe.

La plus grande partie de ces documents furent saisis chez le duc d'Archoth, lorsqu'on l'arrêta; c'est ainsi qu'ils sont passés dans les archives.

Sur la mission que ce seigneur reçut des états généraux, sur ses relations avec la cour de Madrid, sur son emprisonnement, sur son procès, tout ce que nous savions se réduisait à peu près aux renseignements contenus dans la lettre que les états écrivirent, le 18 mai 1634, au conseiller-pensionnaire Schotte, lequel se trouvait aussi, de leur part, à Madrid, et dans le dépêche du roi aux états, en date du 13 juin suivant (1). Aujourd'hui cet épisode intéressant de l'histoire de nos assemblées nationales sera connu dans tous ses détails.

Il résulte clairement des pièces que m'ont fournies les archives de Simancas, que Philippe IV n'avait pas autorisé l'infante Isabelle à assembler les états généraux, et que cette réunion lui causa un vif déplaisir; car c'était le 28 août que l'infante expédiait ses lettres de convocation, et le 27, le roi lui écrivait que, « quelque confiance qu'il eût dans les états, il fallait, autant que possible, éviter de pareilles assemblées; parce qu'elles embarrassaient, le plus souvent, par les nouveautés qu'elles mettaient en avant, le cours d'autres affaires plus importantes. » Il désirait donc que la convocation des états fût différée, et que pour cela l'infante usât des prétextes qui lui suggéreraient les plus propres à leur donner satisfaction. Mais Isabelle, touchée des souffrances du pays, et des dangers qu'il courait par suite de la perte de Venloo, Rupremonde, Sitard, Erckelens et Limbourg, n'avait pu résister aux instances que plusieurs provinces lui avaient faites, afin qu'elle indiquât une assemblée générale des représentants de la nation.

Lorsque Philippe IV apprit que des députés des états généraux étaient déjà entrés en pourparlers, à Maestricht, avec des commissaires des provinces-Unies, pour traiter de la conclusion d'une trêve, il en exprima son mécontentement à l'infante et au marquis d'Aytona : « Ce sont de pareilles assemblées, écrivit-il à sa tante, qui, en d'autres temps, ont entraîné la perte des Pays-Bas, et l'on peut craindre le même résultat aujourd'hui. Je charge donc V. A. de tenir la main à la conservation de l'autorité royale. Il recommandait au marquis d'Aytona de faire traîner en longueur les négociations entamées, et d'endormir les états généraux, jusqu'à ce que l'on connût le résultat d'une mission extraordinaire qu'il avait donnée, en Italie et en Allemagne, au conseiller-régent Vilani. Quelques jours auparavant il avait révoqué les pouvoirs dont il avait investi l'infante par une patente du 26 juillet 1629, à l'effet de traiter d'une paix ou d'une trêve avec les états généraux des Provinces-Unies (2).

Cependant les états généraux belges, qui n'avaient aucun soupçon de ce machiavélisme du cabinet de Madrid, étaient entrés de bonne foi en négociation avec les états généraux des Provinces-Unies, d'abord à Maestricht, et ensuite à La Haye; ils avaient trouvé dans ceux-ci, bien des répugnances à vaincre; ils avaient eu à lutter contre bien des obstacles; mais enfin ils étaient parvenus à tomber d'accord avec les états rebelles (comme on les nommait alors) sur plusieurs points importants.

Ils n'avaient, du reste, rien fait, sans être autorisés par l'infante et par ses ministres (3). Cette princesse avait vu et approuvé les instructions données à leurs députés, et ils avaient eu soin de porter successivement à sa connaissance tous les incidents qui s'étaient présentés dans le cours de la négociation. Ils avaient donné une preuve plus éclatante encore de leur soumission envers l'autorité du roi et celle de l'infante en signant des lettres reversales par lesquelles ils déclaraient que tout ce qu'ils traitaient ou négocieraient serait négocié par eux sujets obéissants et fidèles du roi; sous son aveu et agrément, et sans préjudice de ses autorités et hauteurs; que, avant de conclure aucun traité, comme procureurs du roi, substitués par l'infante, ils en feraient rapport à S. A. pour entendre sa volonté, etc. Ils avaient, en outre, constamment déclaré aux états des Provinces-Unies qu'ils entendaient demeurer à toujours bons et fidèles vassaux et sujets du roi. Ils n'avaient accordé aucun point sinon sous la réserve expresse de la ratification et avec de S. M. Ils avaient enfin rejeté beaucoup de demandes et de propositions qui auraient pu déplaire à leur souverain, tandis que, pour obtenir des conditions dont l'Espagne seule devait profiter, ils avaient cédé en des points importants concernant le trafic et la navigation; ils avaient consenti à livrer Breda, pour avoir Fernambouc; ils s'étaient refusés à la conclusion d'une ligue offensive et défensive entre eux et les Hollandais, pour le maintien de leurs droits et privilèges; ainsi que pour l'observation du traité; ils s'étaient refusés, de même, à la démolition des châteaux d'Anvers, de Cambrai et de Gand; à la sortie des Pays-Bas de toute la milice espagnole; à ce que les gens de guerre dans ces provinces fussent au service des états, et non à ce que, dans les villes maritimes de Flandre, le roi ne pût établir des garnisons, etc. (4).

Les états hollandais, ayant de pousser plus loin les négociations, demandèrent qu'on leur exhibât des lettres du roi desquelles il apparût qu'il avait autorisé la substitution faite par l'infante, en vertu de ses pouvoirs de 1629, dans les lettres des députés

putés belges; sans cela, ils ne voulaient tenir ces derniers pour dûment qualifiés. L'infante, afin de pouvoir satisfaire à leur désir, dépêcha plusieurs courriers en Espagne; mais elle ne reçut que des réponses évasives. Les Hollandais recommencèrent leurs hostilités.

Ce fut dans cette situation de choses, que les états généraux résolurent d'envoyer à Madrid l'évêque d'Ypres et le duc d'Archoth, auxquels ils adjoignirent un autre membre de leur assemblée, le pensionnaire de Bruxelles, Charles Schotte. L'instruction de ces députés, qu'Isabelle apostilla dans les termes les plus bienveillans, les chargeait principalement de supplier le roi « qu'il fût servi de renoueler la procuration donnée à l'infante en 1629, ou bien d'agréer et ratifier la substitution par elle faite en vertu de ladite procuration, avec clause, veu de ce qui s'était traité et se traiterait au nom de l'assemblée des états, sous promesse que ceux-ci et leurs commis n'engageraient en rien les termes des reversales qu'ils avaient données; que S. M. fût servie aussi d'accorder et moyennant difficultés concernant Fernambouc, les hostilités aux Pays-Bas, ainsi que l'échange des villes de Breda et de Gueldre.

(La suite à demain)

ANNONCES

AVIS

AMATEURS DE FLEURS
ALEX. VERSCHAFFELT, fleuriste de Courtrai, a l'honneur de prévenir MM. les amateurs qu'il vient d'arriver à Liège avec un assortiment extraordinaire de magnifiques FLEURS, PLANTES à savoir :
Une grande variété de beaux Camélias; en fleur, Rhododendrons Arboreum, Azalias Indica, Erica, Confé, parmi lesquels Anracaria à Exelsa de 4 à 5 pieds de hauteur, nouvelles plantes d'Orangers et autres plantes pour terre; les plus belles espèces de Rosés, entr'autres, la Reine, Rose mousseline perpétuelle, ainsi qu'une grande quantité d'autres plantes santes.
Toutes ces fleurs et plantes seront vendues publiquement
Les Mardi 8 et Jeudi 10 Avril,
à l'heure ordinaire, au local de M. MOOYMAN, à la Toison d'Or, dans la dite Raamstraat.
On peut les examiner audit local dans la journée de Lundi, 7 avril.

PAQUEBOTS A VAPEUR
ENTRE
le Havre et Rotterdam
Les jours de départ sont fixés au 4, 12, 20 et 27 du mois, de Rotterdam et du Havre.
Prix de passage, nourriture comprise, 1^{re} Chambre frs. 60; 2^e frs. 45.
Le steamer *Hambourg*, capitaine MARESSAL, partira de Rotterdam le Havre, le 4 avril, matin.
S'adresser chez MM. Smith & Co., Boomjes, n. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1^{er} Avril.

	31 mars	Ouvvert
Dette active 2	64	64
Dito dito 3	78	78
Dito en liquidation 3	—	—
Dito dito 4	99	99
Dito des Indes 4	—	99
Syndicat 4	—	99
Dito 5	—	99
Société de Commerce 4	151	151
Act. du lac de Harlem 5	—	—
Chemin de fer du Rhin 4	—	113
Act. du Chemin de fer Holland. 4	—	126
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	—	108
Dito dito 1828 & 1829 5	—	108
Inscript. au Grand Livre 6	—	75
Certificats au dito 6	—	78
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	100
Emprunt de 1840 4	93	93
Id. chez Stieglitz et Comp. 4	—	92
Passive 5	—	7
Dette différée à Paris 5	—	8
Deferré 5	—	—
Espagne 5	—	25
Dito 3	—	42
Coupon Ardoin 5	—	29
Obligations Goll. & Comp. 5	—	106
Autriche 5	—	—
Dito métalliques 2	—	—
Dito dito 1	64	—
France 3	—	—
Belgique 3	—	—
Brésil 2	—	—
Portugal 2	66	—

L'aspect du marché en fonds hollandais était en général peu favorable. Les actions de la Compagnie des chemins de fer, ont partagé le sort de la Bourse. Les fonds espagnols et portugais n'ont pu se soutenir à leur cours; ces derniers ont donné lieu à quelques opérations.
Les brésiliens ont également subi par suite de quelques ventes opérées en ces fonds, une baisse de 2 1/2 %.

Bourse de Paris du 31 Mars.

Cinq pour cent	—
Trois pour cent	—
Emprunt Ardoin	—
Anc. différée	—
Espagne	—
Dito	—
Naples	—
Pays-Bas	—
Belgique	—
États-Unis	—

LA HAYE, chez Léopold Labenbergh.

VARIÉTÉS.

Lettre de M. de S. à M. de S. Les questions de la chambre des représentants belge :
Sur les documents concernant les anciennes assemblées nationales des Pays-Bas, qui existent dans les archives de Simancas et dans les bibliothèques de Madrid.

(Suite. — Voir notre n. 77.)
Les instructions que j'annonçai, les 14 et 19 juillet 1833, les états généraux assemblés à Bruxelles, à George Chambellain, évêque d'Ypres, et Philippe, prince-comte d'Ardenberg, duc d'Archoth, en vertu de sa patente de 1629, pendant son séjour à Madrid (les évêques d'Ypres et de Liège, accompagnés, avec les députés des Provinces-Unies, par le baron d'Herckenrode, membre des états de Brabant.

Les procès-verbaux des conférences qui eurent lieu, à Madrid, entre le duc d'Archoth et les ministres des Provinces-Unies par le duc lui-même.
La correspondance du duc avec le secrétaire d'Etat, André de Meville, et les lettres de l'infante Isabelle, ainsi que les divers papiers relatifs à son arrestation, et à la procédure qui fut intentée par ordre du roi.

(1) Voyez la liste jointe à ma lettre du 1^{er} décembre 1841.
(2) Comme je l'ai dit plus haut, deux minutes d'acte de révoocation. Le premier, en date du 4 novembre 1629, est motivé sur ce que les états généraux des Provinces-Unies ont refusé d'accepter la médiation du roi de la Grande-Bretagne; le deuxième, daté du 13 novembre 1632, est motivé sur ce que l'infante, cédant aux instances des états, et mise par le désir de mettre un terme à la guerre, ne consentit à l'infante, par son intervention, et l'inégalité, non-seulement fut contraire à l'intention de son souverain, mais fut même en opposition au bien de ses sujets (que, pour un malade, on ne désignait pas, na solofuse contra me 964 aut quidam, solofuse, ipse se opus, et alio modo fin de l'usage quelconque de ces déclarations, dont l'une, au moins, celle du 13 novembre, était pas de nature à être, dans un quelconque cas, faite, qui s'en serait, sans nul doute, montrée offensée. Ce qu'il y a de particulier, c'est que, dans la première, confédération officielle, que le duc d'Archoth fit avec les ministres du roi à Madrid, le comte d'Olivera dit, que les états des Provinces-Unies avaient, contre toute raison, demandé une nouvelle procuration du roi; ce que celle de S. M. de l'an 1629, est valide, et n'ayant été révoquée, c'était chose assurée que tous, ce que les députés des états obéissants avaient traité et négocié, en qualité de substitués de l'infante, était valable.
(3) Un de ceux-ci toutefois, le chef et président Roose, ne voulut pas parapher l'instruction, donnée le 11 mai 1633, par l'infante aux députés des états généraux, sur les points et articles qu'avaient écrits les comités des Provinces-Unies; mais l'infante par un billet dont j'ai pris copie à Simancas, ordonna à l'audientier d'expédier l'instruction, nonobstant le refus.
(4) L'instruction des états généraux pour l'évêque d'Ypres, et le duc d'Archoth, envoyée à Madrid, en date des 14 et 19 juillet 1633, est contenue dans les états généraux à l'infante, du 7 septembre 1633.